



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Covid-19 / Reconfinement : la Ville de Limoges met en ligne une Foire aux questions

Afin de donner la meilleure information possible aux questions que peuvent se poser les habitants en cette période de reconfinement, la Ville met en ligne sur son site internet [limoges.fr](https://www.limoges.fr) une Foire aux questions (FAQ) qui sera régulièrement actualisée.

Celle-ci regroupe toutes les questions fréquemment posées avec leurs réponses classées par rubriques :

- Démarches administratives (naissances, mariages, décès, obsèques, domaine public, action foncière et immobilière, urbanisme...)
- Commerces
- Éducation (crèches, école et périscolaire)
- Déplacements et transports
- Santé
- Seniors (mesures mises en place dans les EHPAD, les RAM, portage de repas à domicile)
- Aide aux personnes vulnérables (actions sociales, maraudes, centres d'accueil, aide alimentaire)
- Équipements sportifs
- Culture
- Gestion des déchets

Par ailleurs, les habitants peuvent prendre connaissance de l'ensemble des mesures prises par la Ville sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) dans le « Fil infos ».

Pour d'autres interrogations, la FAQ du gouvernement peut aussi être consultée à l'adresse suivante <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.